

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 22.3.2018

(Maison des Associations, Salle Carson)

Présents

Associations membres:

ACCED – O. Dianor (C)
ADAP – Y. Hauser, L. Delisle
ANS – J.-C. Berent
ASED - C. Martinet Fay
ASSAFI – R. Heiniger
ASSOTIC – M. Faure
ASVD – M. Djeguime, B. Gross
CEAS GENEVE – N. Polasek, O.Lavila (CI)
COTMEC – C. Fol, O. Benoist M. Olivet (CI)
EDM – C. Bunzemeier
EFI – B. Mukundji
EQUITERRE – H. Pichelin
EIRENE - M. Pinheiro
ESFA – Daniel Hahling, P. Fuchsloch
GENEVE TIERS-MONDE – H. Megroz, M. Munoz, F.Tissot (CI)
GRAD – C. Vadon
GRAINE DE BAOBAB - E. Longet
HELVETAS – M. Petrocchi
IDH - V. Bouloudani (CC)
KALLPA-Genève – Sophie Derivaz
LA FLORIDA – PEROU - J.-L. Pittet (C)
MAGASINS DU MONDE – M. Rheme
MCI – F. Nuoffer
OMOANA – J. Perret
PROTIERRADENTRO – J. Cramer (C)
PUBLIC EYE - J. Reinhard
RAFAD - A. Vergeylen (CI)
SDEV – N. Bohr, C. Clemente
SIT – C. Studer, K. Studer
SOLIDAR – S. Aléas
SWISSAID - D. Ruysschaert, S. Dutruel (C)
TERRE DES HOMMES SUISSE-GENEVE – C. Roduit, S. Ramis
TOURISM FOR HELP - M. Beji
TRADITIONS POUR DEMAIN – D. Gradis (CI), C. Gradis
URBAMONDE – L. Oswald (CT)
UTOPIE NORD-SUB - B. Haroun-Gossi, Z. Harroun

Conseil : R. Longet (Président), F.Lieberherr, J. Rossiaud

Commission Technique : E. Noelte

Commission d'information : D. Wermus

Secrétariat : Catherine Schümperli Younossian, M. Berger, M. Büschi, B. Carvas, S. Casals, C.

Dubouloz Chantre, L. Cruz Hefti, A.-M Lopez-Riat

Invités : Y. Cochand (événement HETS), Anne Simon (Candidate CT)

Excusés

Associations membres: ACTARES, AIDE AUX ENFANTS, ASAC, ASC, ATDQ, CAP VERT GE, CETIM, CSS, CTM, E-CHANGER, EDFU, FONDATION LE BALAFON, FRERES DE NOS FRERES, HUMANITEL, IHEID, IRED.ORG, JARDINS DE COCAGNE, KOMBIT, MADRE TIERRA, MPF, QUAKERS, UNITERRE - Commission Internationale

Conseil : S. Ghinet (Vice-Président), C. Bertone, A.-M. Cruz

Commission technique : D. Rossier, L. Soler-Gomez, A. Crivellari, E. Dross, A. Duruz, M. Escobar Vaudan, U. Forero, M. Fuentes, F.X. Kajyabwami, S. Lachat, E. Merlach, P.-L. Monteil, R. Mukundji, F. Reinhard, N. Ritter, A. Van Lanschot

Commission d'information : C. Bruttin, G. Corredor, S. Kasme

Commission de contrôle financier des projets : I. Nouind

Secrétariat : E. Anderson Mottier

1. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 23 novembre 2017

Le PV de l'Assemblée générale du 23 novembre 2017 n'amène aucun commentaire et est adopté.

2. Informations (Président et Secrétaire générale)

René Longet, informe l'Assemblée que **deux AM se dissolvent**. L'association **MEDES SAPCOM**, d'une part, qui soutenait un projet de santé au Mali (effet de la dissolution à la fin 2017, après clôture du projet à la FGC et attribution des soldes des comptes bancaires à l'Association Nyogonben Suisse en faveur du Centre multiculturel de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso). D'autre part, l'association **Equiterre**, avec un projet actif au Niger (dissolution votée le 17.3.2018 et entrant en force à fin avril 2018).

René Longet salue la présence d'Hervé Pichelin, directeur d'Equiterre, et le remercie d'être venu nous présenter les ODD lors de notre AG du 22.6.2017. Confrontée à une diminution des mandats et à un recul de ses ressources financières, cette association a dû se résoudre à cette dissolution (3 des salariés d'Equiterre ont rejoint l'association genevoise « Actions-Durables ».) La Secrétaire générale mentionne qu'une réunion a eu lieu avec MM. Hervé Pichelin et Nicola Cantoreggi (pour Equiterre) afin de discuter de l'avenir et du suivi du projet au Niger. Il a été convenu que l'association ADAP assurerait le suivi pour la fin de ce projet avec Nicola Cantoreggi de façon à ce que les partenaires terrain ne soient pas impactés. La suite éventuelle sera discutée entre ADAP et Nicola Cantoreggi.

Par ailleurs, le Président annonce l'acceptation par le Conseil de l'association Glocal qui œuvre pour la promotion du développement durable à Madagascar par le biais d'une association locale qui conduit des projets au bénéfice de la population et les collectivités publiques. Cette association viendra se présenter lors de notre prochaine AG du 21.6.2018.

Catherine Schümperli Younossian évoque les **rencontres effectuées auprès des partis politiques genevois** (à ce jour PDC, PLR, MCG, Verts et Socialistes) dans l'optique de créer des liens pérennes avec ceux-ci. L'objectif des rencontres consiste à leur faire mieux connaître les enjeux de la solidarité internationale et les atouts de la FGC en particulier. Selon elle, les rencontres ont été stimulantes et riches et l'idée de rencontres informelles, une à deux fois par année, au Café Papon a été plutôt bien accueillie. Le premier rendez-vous de ce type devrait être organisé en septembre ou octobre 2018.

La Secrétaire générale mentionne que, en **Ville de Genève, les référendums contre les coupes budgétaires** ont finalement été acceptés mais que celui concernant la coupe sur la solidarité internationale ne l'a été qu'à 53%, soit sensiblement moins que pour les autres sujets. Elle se déclare soulagée par ce vote, mais ce score en demi-teinte doit nous alerter et nous pousser à intensifier notre travail auprès des instances politiques à tous les niveaux et auprès de la population.

Catherine Schümperli indique également que l'on va reprendre le cycle **de formation pour les élus**, avec Genève Tiers-Monde, sous le titre « De la Commune au village planétaire ». Cette formation sera complétée par l'organisation d'un voyage des élus à l'automne 2019.

La Secrétaire générale relève que, pour se familiariser avec la diversité des associations membres, elle a rencontré un certain nombre d'AM, parfois accompagnée de la nouvelle chargée de communication, Catherine Dubouloz Chantre. Ces réunions ont été l'occasion de discussions très riches et elle répondrait donc très volontiers à des invitations qui lui seraient transmises pour de tels échanges. Dans la même idée, elle a demandé au civiliste, Stephan Casals, d'établir une **cartographie des AM** afin d'avoir une vision synoptique des associations. Ce travail est purement interne à la FGC et elle remercie les associations de bien vouloir corriger ou/et compléter les données les concernant suite au courrier électronique envoyé par le civiliste à ce sujet.

Elle évoque également le **Manuel de gestion de la FGC**. Depuis sa compilation en 2012 et compte tenu des divers ajouts opérés depuis lors, il s'avère nécessaire de procéder à un « toilettage » complet incluant diverses mises à jour. Ce travail est conséquent et, avec la participation du Secrétariat et des Instances, la SG estime que la mouture mise à jour sera, en principe, disponible dès l'automne 2018.

Catherine Schümperli mentionne encore le **Café des AM qui a eu lieu le 15.3.2018 sur le sujet « Genre et coopération : un duo gagnant »** qui a rencontré un franc succès. Plus de 30 personnes y ont participé. Cette rencontre a également été l'occasion de lancer la 4^{ème} édition de notre série « Réflexions et débats » sous le même titre (disponible sur le site de la FGC). En matière de publication, elle indique également que le livre **«Genève, l'esprit solidaire 1966-2016 – la FGC 2000 projets à visage humain »** peut être obtenu sans frais au Secrétariat de la FGC.

La Secrétaire générale en vient à la présentation du **Plan d'activités FGC pour 2018**, dont l'élaboration a occupé le secrétariat ces dernières semaines. Ce travail a été très stimulant pour l'équipe et ses objectifs étaient de pouvoir mettre en valeur les AM et leur travail ainsi que l'organisation d'événements favorisant le débat et l'échange sur des thèmes spécifiques. Elle rappelle que les 4 objectifs spécifiques du programme sont : 1) Soutenir la qualité des projets des AM ; 2) Promouvoir la réflexion sur les enjeux du développement ; 3) Faire connaître les activités de la FGC et les projets des AM ainsi que de promouvoir la notoriété de la FGC auprès du grand public et des décideurs ; 4) Elargir et renforcer les partenariats.

Se basant sur le programme cadre 2017/2020 (adopté par l'Assemblée générale le 22 mars 2016), la stratégie de communication et d'information (SIC), la stratégie du partage des savoirs et la stratégie des partenariats qui lui sont adossés et le concrétisent, le plan d'activités 2018 prend en considération 3 axes transversaux :

i) Jeunes et développement (mise en valeur de projets, stimuler l'émergence de la relève ici à Genève) ; ii) Plateforme dédiée à la souveraineté alimentaire (Partage des expériences entre AM et créer des synergies entre les partenaires Sud des AM. A ce sujet, elle mentionne que la brochure éditée par la Plateforme Souveraineté alimentaire a été très bien accueillie par la DDC qui en a fait une large distribution dans ses bureaux d'Afrique de l'Ouest en vue de favoriser la compréhension des enjeux sur la Souveraineté alimentaire) ; iii) ODD (favoriser l'appropriation des nouveaux outils de la coopération internationale avec des activités organisées sur ce thème).

En ce qui concerne les partenariats non financiers en 2018, une collaboration est prévue avec la Haute Ecole de Travail Social (HETS) qui célèbre cette année son 100^{ème} anniversaire. La FGC entend s'associer plus particulièrement à deux événements : 1) participation à une table ronde organisée le 31 mai 2018 sur le thème « La coopération au service de la formation des jeunes au Sud comme au Nord » ; 2) participation à l'événement **« les Grandes Marches »**. Yanik Cochand, mandaté par la HETS pour organiser ce volet, vient présenter le concept dont l'idée et de réunir, sur la place des Nations, en octobre 2018, 200 « silhouettes » représentant des acteurs de changement du Nord comme du Sud. Chaque silhouette aura une pancarte avec un court message militant (3 exemples sont présentés à l'AG derrière les orateurs). Les « silhouettes » se déplaceront ensuite en cortège jusqu'au siège des autorités genevoises. Les AM sont vivement incitées à manifester leur intérêt afin que les « silhouettes » puissent représenter leurs partenaires du Sud et/ou des AM genevoises. La FGC assumera les coûts inhérents à cette participation. Il est donc attendu des AM qu'elles fassent part de leur intérêt auprès de la FGC en répondant au mail qui leur sera adressé. Les modalités de réalisation

seront explicitées auprès des AM intéressées.

Autre point fort des partenariats envisagés, une collaboration avec l'ONG **Biovision** (désormais membre d'Alliance Sud) est prévue avec l'organisation d'une table ronde autour des ODD le 4.10.2018 (journée de la solidarité à Genève), avec comme thème « Au Sud comme au Nord, en route vers l'Agenda 2030 ».

Toujours en ce qui concerne les partenariats, Catherine Dubouloz Chantre, chargée de communication de la FGC, présente le projet d'émissions co-produites avec **Léman Bleu** (télévision locale genevoise). Il est envisagé de réaliser 10 émissions mensuelles de 6 minutes sous l'étiquette « L'esprit solidaire », de septembre 2018 jusqu'en juin 2019. Ces émissions seraient diffusées le week-end avec 9 diffusions (ainsi que 30 bandes annonces la semaine précédant la diffusion). Elle indique que l'audience moyenne quotidienne de Léman Bleu est d'environ 55'000 téléspectateurs. La FGC conservera les droits de diffusion et donc les émissions pourront être réutilisées sous d'autres formats. Elles sont destinées à présenter et à valoriser les projets des AM. En principe, les émissions seront composées d'un petit reportage terrain de 3 minutes. Celui-ci sera fourni par les AM qui filmeront eux-mêmes les images, ce qui est possible au moyen d'un I-phone. La journaliste dédiée à ce projet est Mme Priscilia Chacon, hispanophone très intéressée par les projets de développement (tout comme Laurent Keller, directeur de la chaîne). Une séquence de formation sera organisée pour les personnes chargées du reportage terrain.

Une émission test a été réalisée avec Traditions pour Demain (projet au Nicaragua), et est présentée devant l'Assemblée générale à titre d'exemple. Diego Gradis (Président de Traditions), qui a participé au tournage, exprime sa grande satisfaction sur la réalisation de ce projet et sur l'aide reçue par la journaliste. Il mentionne que, dans son cas, il a aussi bénéficié du fait que son projet comprend une chaîne de télévision (Canal 22) qui a tourné les images mais les techniciens locaux ont grandement apprécié les recommandations fournies par la journaliste depuis Genève.

La 2^{ème} partie des émissions consistera, en principe, en une interview sur le plateau de Léman Bleu des représentants de l'AM. Le partage des tâches s'établira comme suit : les AM fournissent les images, Léman Bleu assure le montage, la présentation et la diffusion, la FGC assumera le financement. Catherine Dubouloz Chantre en appelle donc aux AM qui seraient intéressées et qui planifient une mission terrain de bien vouloir la contacter.

Eliane Longet (Graine de Baobab) demande quand auront lieu les formations. Catherine Dubouloz indique que la formation aura vraisemblablement lieu ce printemps (un ou deux jours). Tant pour l'événement des « Grandes Marches » que pour les émissions de Léman Bleu, des courriers électroniques seront adressés aux AM par la coordinatrice des projets d'Information, Anne-Marie Lopez-Riat, dans les tout prochains jours et qui demanderont aux AM de manifester leur intérêt jusqu'au 20.4.2018.

La chargée de communication évoque encore le projet de développer une vidéo en réalité virtuelle (masque) pour les activités avec les jeunes, par exemple pour « Step into Action » (Terre des Hommes Suisse et Assotic ont déjà été approchés).

Finalement, pour le programme partage des savoirs, Michaela Büschi, coordinatrice de ce secteur, se réjouit d'être à nouveau à son poste après son congé maternité. Elle mentionne un certain nombre d'activités prévues. En ce qui concerne les formations à destination des AM, elle note la formation sur les outils de gestion par les co-présidentes de la CT (les samedis 14 et 28.4.2018) ainsi que les formations sur la communication, qui restent à organiser (pour les émissions Léman Bleu, les « pitches », etc.) et qui seront entièrement orientées « communication » en direction d'un large public. Les Cafés des AM sont organisés tous les mois et la prochaine fois le 19 avril 2018 au sujet du 30^{ème} anniversaire de la convention des droits de l'enfant (projet conjoint de Terre des Hommes Suisse et Enfants du Monde).

La plate-forme souveraineté alimentaire organisera un atelier, ouvert aux AM, le 17 mai 2018 sur « Le

rôle des organisations paysannes dans les politiques agricoles – priorités d’actions d’ici 2030 ». Parallèlement à ces activités, les projets des AM concernant le Fonds « études et bilan » et « échanges et apprentissages » continuent d’être examinés et suivis. Michaela Büschi évoque encore l’axe transversal des ODD et les actions destinées à favoriser l’appropriation des nouveaux outils de la coopération internationale au développement. Pour participer au débat sur ce sujet avec le groupe de travail dédié à l’établissement de la feuille de route sur les ODD, voici les enjeux actuellement agendés : intégration des ODD dans le reporting de la FGC et dans les rapports finaux des projets des AM (aussi dans les fiches de clôture des projets); création d’espaces de réflexion sous forme d’ateliers d’échange d’expériences (à l’automne 2018) ; organisation, déjà mentionnée, avec Biovision, de la table ronde de la Journée du 4 octobre.

Ce point de l’ordre du jour étant terminé, René Longet passe la parole à Julien Reinhard, Public Eye, qui souhaite lancer un appel aux AM. Julien Reinhard rappelle que l’initiative pour des multinationales responsables a abouti. Plus de 80 organisations se sont positionnées en faveur de l’initiative dont certaines associations membres de la FGC, il appelle donc les associations intéressées par cette thématique à rejoindre le groupe de soutien. Le Conseil fédéral s’est déjà positionné sur cette initiative dont il recommande le rejet. Le vote populaire aura lieu au plus tôt en février 2019 mais il est important de s’y préparer dès maintenant. Il informe l’Assemblée que le 12.4.2018 à l’Université, un débat contradictoire sera organisé par Amnesty International sur ce sujet avec Dick Marty (favorable à l’initiative) et Benoît Genecand (opposant). Le Président rappelle que la FGC ne prend pas parti en tant que telle sur les sujets de votation mais que les AM peuvent naturellement le faire.

3. Comptes 2017 (pour adoption)

Michel Berger, Secrétaire exécutif, lit un extrait du rapport de l’organe de révision externe (Fiduciaire Tecafin SA – M. Stéphane Jacques), en l’occurrence l’opinion d’audit qui mentionne que « Selon notre appréciation, les comptes annuel pour l’exercice arrêté au 31 décembre 2017, sont conformes à la loi suisse, aux statuts et à la règle 21 Swiss GAAP RPC » et qui en recommande l’adoption. Il passe ensuite la parole à Valérie Bouloudani, vérificatrice interne des comptes, pour de premières indications sur les comptes 2017 de la FGC qu’il commentera ultérieurement.

Valérie Bouloudani rappelle que la comptabilité de la FGC a été tenue par Louissette Beetschen jusqu’au 30.11.2017 puis par Bruno Carvas. En ce qui la concerne, avec Ismaël Nouind l’autre vérificateur interne des comptes, elle lit de larges extraits de leur rapport, adressé à toutes les AM. Les données principales évoquées par Valérie Bouloudani sont :

- Le Compte de Résultat de l’année 2017 fait apparaître un excédent de recettes de fonctionnement de **CHF 41’519**
- Les recettes liées au financement des projets se sont élevées à **CHF 9’832’019** (contre CHF 9’525’000 au budget). Les principaux écarts sont une sous-évaluation des contributions des Communes genevoises (**CHF 2’846’576 reçus**, contre CHF 2’417’500 budgétisé) et **une diminution de CHF 139’078** sur le montant attendu de la Ville de Genève en raison de la coupe budgétaire sur la ligne solidarité internationale (coupe finalement refusée en vote populaire le 4 mars 2018).
- S’agissant de la DDC, un solde de **CHF 657’480** pour les projets est reporté sur l’exercice 2018.
- Les réaffectations (soldes des projets non-utilisés et rendus à la FGC) se montent à **CHF 299’009** – montant qui n’était pas prévu au budget 2017. Sur ce montant, un solde de CHF 141’060 reste à affecter en 2018 après accord des communes concernées.
- Les dépenses relatives aux projets ont atteint la somme nette de **CHF 9’318’138** (y compris CHF 157’950 de réaffectations)
- Les dépenses du Fonds d’information se sont élevées à **CHF 93’023** et le solde au 31 décembre 2017 est de **CHF 171’982**. Les activités d’information en 2017 ont été moins importantes, après les importantes activités développées pour le 50^{ème} anniversaire de la FGC en 2016. Un programme plus ambitieux sera à nouveau mené en 2018.
- Pour le programme partage des savoirs, soutenu par la DDC avec une contribution annuelle de CHF 200’000, en 2017, les dépenses ont été de **CHF 198’770**. Le fonds a notamment soutenu les

projets de 4 associations et la plateforme thématique de souveraineté alimentaire. Le solde au 31 décembre 2017 est de **CHF 1'270**.

Le Secrétaire exécutif évoque quant à lui les frais de fonctionnement de la FGC, légèrement inférieurs en 2017 par rapport à 2016 (**CHF 938'986 en 2017 contre CHF 949'035 en 2016**). En ce qui concerne le principal poste budgétaire, les salaires, il note que si les dépenses paraissent en légère augmentation, il faut tenir compte du fait que les prestations reçues en cas de congé maternité et les contributions versées par l'Office de l'Emploi figurent sous recettes diverses et non en diminution de dépenses (selon les normes RPC). En définitive, le montant effectivement versé pour les salaires est inférieur au budget 2017. Les autres postes du budget de fonctionnement n'amènent pas de commentaires particuliers. Comme déjà mentionné, le solde de l'exercice 2017 se termine avec un bénéfice de CHF 41'520.

Denis Ruysschaert, Swissaid Genève, s'interroge sur le fait que le total des dépenses 2017 est inférieur de près de 1 mio par rapport à 2016. Le secrétaire exécutif indique que, contrairement à 2016 et comme précisé par Valérie Bouloudani, une partie des fonds reçus de la DDC et de certaines communes genevoises et des soldes de projets à réaffecter restent en suspens au 31.12.2017. Le détail figure sous la rubrique « soldes fonds excédentaires reportés au bilan » de la page résumée des comptes. Ces montants seront versés aux projets dans le courant de 2018.

Le Président soumet les comptes 2017 de la FGC tels que validés par le Conseil au vote de l'AG. L'AG adopte les comptes et bilan 2017 et donne décharge au Conseil à l'unanimité.

4. Rapport d'activités 2017 (pour adoption)

En ce qui concerne le rapport d'activités 2017, René Longet mentionne que la présentation du document est modifiée dès cette année. En effet, usuellement on présentait un document nommé Rapport d'activités, en réalité un document de communication déjà partiellement travaillé graphiquement et à côté un document administratif rendant compte de l'ensemble des activités de la FGC (et non des projets des AM), appelé rapport de synthèse et signé par le/la SG. Désormais, c'est ce rapport de synthèse qui sera le rapport d'activités que le Conseil présente à l'AG.

Sa rédaction a été réalisée par le Secrétaire général a.i. (Michel Berger, qui a officié en tant que tel durant la moitié de l'année 2017, ce pour quoi il est à cette occasion encore une fois remercié) et par Catherine Schümperli Younossian, Secrétaire générale depuis le 1.11.2017, débattue au Conseil et validée par ce dernier qui l'a fait sien le soumet donc à l'AG de ce soir pour acceptation.

Le document de communication continuera bien entendu comme d'habitude d'être réalisé et largement diffusé, avec les données chiffrées telles qu'adoptées aujourd'hui, mais avec aussi des graphiques, des illustrations et la présentation de projets, ainsi que le message de la SG et du président. Le document final en question sera disponible dans le courant du mois de mai 2018. Catherine Schümperli Younossian mentionne que l'année 2017 aura été une année de transition avec le remplacement de 3 collaborateur-trice-s sur 9. Pour elle, le focus doit être mis sur les projets des AM, qui sont les activités centrales de la FGC.

Le rapport d'activités 2017 est adopté à l'unanimité, sans remarques ni questions particulières.

5. Planification financière 2018-2019 des projets

Le Secrétaire exécutif indique que les associations membres ont été contactées en janvier afin de connaître leurs intentions en matière de dépôt de projets pour les années 2018 et 2019. La très grande majorité des associations déposant des projets a répondu. Actuellement et en intégrant les soldes 2017 disponibles pour les projets (comme mentionné précédemment), la FGC devrait pouvoir compter sur un montant total d'au moins CHF 10,2 mio pour le financement des projets de ses AM en 2018. Les projets actuellement en cours nécessiteront, sur l'ensemble de l'année, CHF 7,1 mio environ. Il reste donc environ CHF 3,1 mio à attribuer. Les annonces faites s'élèvent à CHF 5,7 mio, soit apparemment environ 2,6 mio de plus que disponible. Cependant, toutes ces dernières années, il s'est avéré que le montant annoncé était loin d'être atteint (projets reportés, abandonnés ou redimensionnés ou refusés, etc.). Considérant que les règles en vigueur ont donné satisfaction (priorité aux extensions de projets

décidée en AG mais aussi possibilité de remplacer une extension prévue par un autre projet, mise en « liste d'attente » des nouveaux projets qui sont traités chronologiquement et en fonction des fonds disponibles), Michel Berger estime que l'application de ces règles peut être maintenue, en tout cas pour 2018. Cette option a été approuvée par le Conseil et il n'y a donc pas lieu de prendre des dispositions particulières.

6. Elections statutaires pour la période 2018-2020

Conformément à la procédure relative aux élections des instances de la FGC (page 25 du Manuel de gestion), le Président demande le nombre d'AM présentes au moment de l'ouverture du vote. Anne-Marie Lopez-Riat indique que 33 associations sont présentes en ce moment. Sur proposition du Conseil, l'AG nomme Luisa Cruz Hefti et Bruno Carvas, membres du Secrétariat, comme scrutatrice.

S'agissant des nouvelles candidatures soumises pour la Commission Technique, René Longet demande une dérogation à l'AG sur le délai de postulation. En effet, plusieurs personnes quittant cette commission, il est important de pouvoir compter sur un nombre suffisant de commissaires pour être en mesure d'analyser les projets d'une manière optimale et dans des délais satisfaisants. Les statuts prescrivent que les candidatures doivent être déposées au moins deux mois avant la date fixée pour la prochaine AG or les 2 candidatures présentées ce soir, toutes deux recommandées positivement par le Conseil (le Conseil recommande également positivement la candidature de Florian Tissot à la CI), ont été reçues fin février suite à un appel à candidatures décidé par le Conseil. De ce fait, René Longet demande au nom du Conseil une dérogation quant au délai de postulation. L'Assemblée accepte à l'unanimité d'accorder cette dérogation. Le Président note que d'autres candidatures nous sont encore parvenues récemment qui seront examinées, et, le cas échéant, présentées à l'AG du 21.6.2018.

Les 2 nouveaux candidat-e-s à la CT (Anne Simon et Basile Gross) ainsi que le candidat à la CI (Florian Tissot) se présentent brièvement :

- Anne Simon mentionne qu'elle vient initialement du monde des multinationales, ce qui lui a permis d'acquérir la rigueur du monde des entreprises. Elle a ensuite réorienté sa carrière en cherchant à mettre le facteur humain au cœur de son travail. Elle a terminé récemment un Executive Master en Politiques et Pratiques de Développement à l'IHEID. Elle travaille actuellement comme Directrice, Stratégies et Programmes à la Fondation Silvana Arbia de Saint-Marin, dont la mission principale est la prévention et la protection d'enfants-soldats dans la région des Grands-Lacs mais qui développe aussi des programmes d'appui dans des zones de conflits par le biais de l'éducation et de l'autonomisation des femmes et des filles. Elle se réjouit de collaborer au sein de la CT et dit avoir été impressionnée par la passion des 2 co-présidentes de la CT.
- Basile Gross indique qu'après son master en études du développement, il a réalisé un doctorat en géographie avec une thèse portant sur le développement agricole au Burkina Faso. Depuis 6 ans il collabore avec l'Association ASVD, membre de la FGC, dont il est le président depuis 2014.
- Florian Tissot, détenteur d'un master en science politique (mention « Logiques de l'international »), est, depuis 2014, chargé de communication, de projets et comptable de Genève Tiers-Monde. A ce titre il participe activement à l'organisation d'événements ou à la réalisation de supports de communication visant à sensibiliser sur les thématiques de la coopération au développement. Les activités d'information lui paraissent essentielles pour rendre plus visibles auprès du public les actions soutenues dans le domaine de la coopération au développement. Il estime que ce rôle est d'autant plus essentiel dans le contexte actuel marqué par des restrictions budgétaires et une remise en question du bien-fondé des ces activités.

René Longet rappelle que les élections pour le renouvellement général des instances ont lieu pour un mandat de 2 ans renouvelable. Il donne le nom des membres de la CT (Alexandra Van Lanschot, Mélanie Escobar, Annalisa Crivellari et Nathalie Ritter) et du Conseil (Françoise Lieberherr et Jean

Rossiaud) qui ne sollicitent pas de nouveau mandat. Il mentionne que tous les autres membres des instances se représentent, et que la liste des candidat-e-s à (ré)élection a été remise à l'entrée. S'agissant de la procédure, il indique que la règle est l'élection individuelle sur bulletin de vote mais que, sur proposition d'une AM ou du Conseil, faite en AG, cette dernière peut toutefois décider d'un vote en bloc par instance et/ou à main levée. Le Président mentionne qu'il y a deux ans, sur demande d'une AM, il avait été décidé de voter à main levée et en bloc pour chaque instance et le Conseil propose à l'AG d'accepter ce même mode de faire aujourd'hui.

L'élection à main levée et en bloc pour chaque instance est acceptée par l'AG à l'unanimité moins une abstention. La procédure ayant été définie, le Président soumet au vote de l'Assemblée chacune des instances à tour de rôle :

- Commission Technique (art.16 des statuts). A l'unanimité, sont élu-e-s: Esther Dross, Angélique Duruz, Ursula Forero, Magdalena Fuentes, François-Xavier Kajyabwami, Sarah Lachat, Evelyne Merlach, Pierre-Louis Monteil, Richard Mukundji, Earl Noelte, Léa Oswald, Florian Reinhard, Anne Simon (nouvelle) et Basile Gross (nouveau), ainsi que Dominique Rossier et Liliana Soler Gomez en tant que co-présidentes et donc membres de droit du conseil.
- Commission d'information (art. 17 des statuts). A l'unanimité, sont élu-e-s: Gladys Corredor, Diego Gradis, Sara Kasma, Olaya Lavilla, Martyna Olivet, Alain Vergeylen, Daniel Wermus, Florian Tissot (nouveau), ainsi que Christiane Bruttin en tant que présidente et donc membre de droit du Conseil.
- Conseil (art. 13 à 15 des statuts). A l'unanimité, sont élu-e-s: Catherine Bertone, Jacqueline Cramer, Anne-Marie Cruz, Oumane Dianor, Sébastien Dutruel, Jean-Luc Pittet, ainsi que René Longet en tant que président et Serge Ghinet en tant que vice-président de la FGC.
- Commission de contrôle financier des projets (art. 18 des statuts). A l'unanimité, sont élu-e-s: Jacqueline Cramer (titulaire pour le Conseil), Serge Ghinet (suppléant pour le Conseil), Ursula Forero (titulaire pour la CT), Evelyne Merlach (suppléante pour la CT), Valérie Bouloudani (titulaire pour les vérificateurs des comptes) et Ismaël Nouind (suppléant pour les vérificateurs des comptes).
- Commission de contrôle financier des comptes FGC pour une année (art. 19 des statuts) : A l'unanimité, sont élu-e-s: Valérie Bouloudani et Ismaël Nouind

Le vérificateur externe des comptes sera désigné lors d'une prochaine AG, des appels d'offres étant en cours et son entrée en fonctions étant en 2019 pour la vérification des comptes 2018.

7. Présentation par la COTMEC de la publication « Des germes d'espérance pour la vie sur la planète »

Martyna Olivet, membre et de la COTMEC (Commission Tiers-Monde de l'Eglise catholique) et de la CI, présente brièvement cette association, membre de la FGC depuis 1983. La COTMEC remplit un mandat d'information en réalisant des ouvrages réunissant plusieurs auteurs autour d'une thématique donnée. Elle cite en particulier l'ouvrage « Dépasser la haine – Construire la paix » destiné à faire connaître des témoignages de paix de la région des Grands Lacs. Cet ouvrage, réalisé avec EIRENE, a obtenu un grand écho mais est malheureusement épuisé. Il avait été conçu par le regretté Justin Kahamaile. Elle cite également le livre « Trop riches trop pauvres » dont le contenu, engagé avec une réflexion sur la pauvreté, n'a pas été apprécié de tous au sein de la hiérarchie catholique, ce qui a causé un redimensionnement des activités de l'association suite au retrait du mandat à la COTMEC. Elle passe la parole à M. Claude Fol, président de la COTMEC, pour la présentation de la nouvelle brochure, recentrée sur l'écologie, « Des germes d'espérance pour la vie sur la planète ».

M. Fol rebondit sur les déclarations du Pape François indiquant que les prévisions catastrophistes ne peuvent plus être considérées avec mépris ni ironie en ce qui concerne les conséquences du

dérèglement climatique, de la chute de la biodiversité ou des pollutions qui affectent déjà des millions d'êtres humains. Dans ce sens, un groupe de sympathisants de la COTMEC, principalement des retraités, défendent dans cette brochure une sobriété heureuse en jetant un regard sur leur enfance et leur jeunesse, alors que les biens matériels étaient moins abondants qu'aujourd'hui. Ils ont ensuite cherché à comprendre comment, depuis, ils ont si peu résisté à un mécanisme consumériste compulsif (selon les termes du Pape François). Une conversion écologique est donc vivement souhaitée avec une consommation redevenue responsable, sachant que l'on peut vivre intensément avec peu. La question de savoir pourquoi nous voulons toujours « gagner » du temps est également évoquée en postulant qu'il faudrait plutôt prendre du temps pour mieux réfléchir.

Au nom d'un groupe de femmes, Odile Benoît vient présenter la partie de la brochure qui, vu l'urgence de la situation planétaire, estime qu'il y a lieu de mettre en pratique les trucs et astuces permettant d'aller dans la bonne direction pour limiter une consommation déraisonnable. La brochure se termine par la mention de quelques associations engagées, d'une manière ou d'une autre, dans la poursuite des objectifs visés. Elle indique que, tant pour les trucs et astuces que pour les associations, la liste donnée n'est qu'embryonnaire et qu'elle sera complétée au fur et à mesure sur le site internet.

René Longet estime en effet que la brochure qui a été présentée interpelle sur quel développement voulons nous et dans quelle société nous vivons. Il remercie la COTMEC et rappelle que la publication est en vente après l'AG.

8. Prise de congé des membres sortants des instances

Pour le dernier point de l'ordre du jour de cette AG, le Président, au nom de la FGC, tient à remercier les différents membres des instances qui les quittent ce soir, à savoir :

- **Françoise Lieberherr** : René Longet rappelle qu'après une longue carrière dans les milieux du développement, notamment à la DDC, elle a fait partie de la CT de 2011 à fin 2015, puis du Conseil de novembre 2016 à aujourd'hui. Elle aspire désormais à consacrer plus de temps aux activités culturelles et en particulier à la littérature puisqu'elle est auteure de plusieurs publications. Françoise Lieberherr prend la parole pour remercier la FGC et dire combien la collaboration au sein de la FGC lui a beaucoup apporté. Elle mentionne qu'une candidate, avec un profil proche du sien, sera probablement présentée lors de la prochaine AG et qu'elle même reste à disposition de la FGC pour une aide ponctuelle. Elle fait un rapide état des lieux du contexte actuel, notant que les conditions changent et posent des nouveaux défis, que l'individualisme se développe au détriment de la solidarité, que le militantisme s'essouffle un peu, que les nouvelles normes techniques sont parfois ressenties comme des obstacles, ce qui ne doit pas être le cas. Elle en appelle à chacun pour être innovant dans les actions et de continuer à croire en la coopération, d'être actif pour rester crédible vis-à-vis des bailleurs de fonds afin de soutenir les bénéficiaires sur le terrain. Il faut penser positif.
- **Jean Rossiaud** : René Longet rappelle qu'il avait été élu en juin 2011 président de la FGC, fonction à laquelle il avait dû renoncer en raison d'une incompatibilité avec son mandat de proche collaborateur d'une Conseillère administrative de la Ville de Genève. Il avait néanmoins rejoint la FGC en tant que membre du conseil dès novembre 2012. Le président relève que Jean Rossiaud avait amené de l'air de l'extérieur grâce à ses nombreux engagements citoyens et également avec ses activités dans le monde politique et les alertes qu'il a pu nous donner à ce niveau. Le président lui adresse un grand merci et souhaite qu'il rejoigne le groupe des ambassadeurs de la FGC (composé actuellement de 23 personnes). Jean Rossiaud s'exprime pour dire toute l'importance de la solidarité internationale et que, bien évidemment, son engagement pour cette cause ne va pas se terminer ce soir. Il espère pouvoir continuer à donner son appui à la FGC et note que son retrait du conseil est dû à la difficulté de conjuguer ses différents mandats, notamment politiques, les séances ayant lieu généralement le mardi soir, soit au même moment que le Conseil. Il relève son intérêt pour la création de monnaies alternatives (le Léman à Genève mais aussi les 130 monnaies locales au Brésil). Il estime que c'est un instrument pour relocaliser l'économie, développer la souveraineté alimentaire, et se tient à disposition pour en parler avec les intéressés.

- Le président mentionne les 4 membres sortants de la FGC, qui n'ont pas pu être présent ce soir, mais à qui il adresse également les remerciements de la FGC, soit Mélanie Escobar, Annalisa Crivellari et Alexandra Van Lanschot (depuis 2016 à la CT) ainsi que Nathalie Ritter (depuis 2017)
- Au chapitre des départs, René Longet mentionne encore la fin d'affectation de Stephan Casals en tant que civiliste et lui adresse également les remerciements de la FGC. Ce dernier dit tout l'intérêt qu'il a eu de travailler pendant 6 mois dans le domaine de la coopération au développement.

9. Verrée